

Nyon, le 27 juin 2023

VOTRE MUNICIPALITÉ ET LES SI NYON INTERDISENT : les arrosages des pelouses et jardins d'agrément, les nettoyages extérieurs et le remplissage des piscines

La situation hydrique est en-dessous des normes, avec un très bas niveau des sources et de la nappe phréatique. La sécheresse est persistante et ne va pas s'améliorer, malgré les quelques précipitations trop faibles et trop localisées des dernières semaines.

Afin d'éviter une pénurie d'eau potable, **en coordination avec votre Municipalité, les SI Nyon ont décidé d'interdire avec effet au 3 juillet et jusqu'à nouvel avis :**

- les arrosages des pelouses et jardins d'agrément au moyen d'arrosages automatiques ou de jets, à l'exception des potagers, des jeunes plantations et des arbres en souffrance ;
- les nettoyages de surfaces extérieures (cours, terrasses, etc.) et de véhicules en dehors des stations de lavage professionnelles ;
- les remplissages des piscines, spas et jacuzzis privés, à l'exception des remplissages partiels pour complément d'eau des piscines déjà remplies.

Les contrevenants seront sanctionnés.

Arroser les potagers, les jeunes plantations, arbres en souffrance ainsi que les fleurs ornementales reste autorisé ; tout comme ajuster le niveau d'eau des piscines, spas et jacuzzis privés déjà remplis.

Le nettoyage des véhicules est toléré uniquement dans les stations de lavage professionnelles.

Votre Municipalité et les SI Nyon vous remercient pour votre compréhension face à ces restrictions et réitèrent ci-après ses recommandations.

Mesures à adopter à l'extérieur

- Arroser à la main avec parcimonie et en soirée ou tôt le matin.
- Éviter de tondre trop court les pelouses et favoriser les prairies fleuries.
- Favoriser la rétention de l'eau dans le sol en répandant de la paille ou des copeaux autour des plantations.
- Inspecter robinets et tuyaux afin de détecter d'éventuelles fuites et les réparer, le cas échéant.
- Bâcher les piscines hors utilisation afin de contenir l'évaporation.
- Limiter au maximum le nettoyage des véhicules.

Mesures à adopter à l'intérieur

- Ne pas laisser couler l'eau inutilement.
- Privilégier les douches aux bains.
- Limiter la consommation des chasses d'eau en utilisant la moitié du contenu de leur réservoir.
- Utiliser la fonction « éco » des lave-linges et des lave-vaisselles.

Les Services industriels de Nyon restent à votre disposition pour de plus amples informations, et vous remercient de votre collaboration.

SI Nyon